



CENTRE DE JUSTICE
DE PROXIMITÉ
Montérégie

Rapport annuel 2024-2025

Mot de la présidente

Chère lectrice et cher lecteur intéressés par la justice,

Je vous invite à consulter le présent rapport annuel sur les activités significatives visant à favoriser l'accès à la justice qui ont été réalisées par l'équipe du Centre de justice de proximité de la Montérégie (CJPM). L'année 2024-2025 a été marquée par les bonifications de nos services et l'élargissement de notre équipe.

Inauguré en octobre 2017, le CJPM poursuit la même mission fondamentale que les autres centres du réseau, soit de favoriser l'accès à la justice. Il a pour mandat clair de dynamiser le développement des mécanismes de prévention et de règlement des différends (PRD), nommés à l'article 1 du Code de procédure civile du Québec, qui sont la négociation, la médiation, l'arbitrage et tout autre mode qui s'en inspire. Il est aujourd'hui largement reconnu par la communauté juridique que les modes de prévention et de règlement des différends peuvent conduire à des résultats justes et adaptés aux réalités vécues par les citoyens, ce qui confirme leur potentiel prometteur de favoriser l'accès à la justice.

Un volet de services juridiques ainsi que le projet de recherche Juristes mobiles destiné à mieux comprendre pour mieux répondre aux populations marginalisées ou mal desservies en matière juridique au Québec ont été les réalisations marquantes de cette année achevée. Et voici que l'horizon s'éclaire grâce à des investissements majeurs du ministère de la Justice du Québec afin que les Centres de justice de proximité soient en mesure d'offrir encore davantage de services à la population, notamment dans les palais de justice.

Je tiens à féliciter toute l'équipe du CJPM pour son dévouement et son engagement. Je tiens aussi à remercier le ministre de la Justice, M. Simon Jolin-Barrette, pour sa vision de la justice et la confiance qu'il porte au réseau des Centres de justice de proximité. Des remerciements sincères vont aussi à Me Élise Labrecque, sous-ministre associée, à Me Julien-Maurice Laplante, à l'équipe de la direction générale des orientations et de l'accès à la justice et au ministère de la Justice pour leur soutien soutenu au rayonnement des CJP pour favoriser l'accès à la justice.

J'adresse des félicitations et remerciements bien mérités à Me Frédérique Tessier, directrice générale du Centre de justice de proximité de la Montérégie. Les réalisations et le développement du CJP de la Montérégie et du réseau des CJP au Québec ne seraient pas les mêmes sans son apport exceptionnel.

Me Violaine Belzile
Présidente du conseil d'administration



Mot de la directrice

Chers partenaires et collaborateurs,

C'est avec un immense plaisir que je vous présente ce rapport annuel qui dresse le portrait des actions réalisées au cours de l'année écoulée dans l'atteinte de notre mission de rendre la justice plus accessible à toutes et à tous. Je tiens particulièrement à souligner les efforts mis en place pour bonifier nos services à la population, la mise en œuvre d'une recherche-action dans le but de développer l'approche de justice de proximité auprès des populations mal desservies et un investissement important dans le réseau des CJP. Ces réalisations sont le reflet du dynamisme et de l'importance des CJP dans l'écosystème accès-justice et de nos efforts pour offrir des services juridiques adaptés aux besoins de la population.

Bonification de nos services

Cette année, nous avons travaillé à l'amélioration continue de nos services, en intégrant, entre autres, un volet de services juridiques afin de mieux répondre aux besoins de la population. Cette initiative vient renforcer notre capacité d'accompagner efficacement les citoyens et de leur offrir un soutien adapté à leurs réalités. Afin de nous permettre d'intégrer ces nouveaux services, nous avons doublé notre équipe d'avocates, passant de trois à six juristes. Cette croissance démontre l'ampleur considérable de nos actions et notre grande capacité à répondre aux besoins de la population. En lien avec la bonification de nos services, nous sommes particulièrement enthousiastes d'annoncer une nouvelle subvention du ministère de la Justice pour un projet pilote qui permettra l'intégration d'une médiatrice en protection de la jeunesse au sein de notre organisme. Ce projet innovant viendra renforcer notre offre de services dans un domaine particulièrement crucial pour le bien-être des enfants et des familles.

Juristes mobiles : un projet de recherche-action

Un autre développement majeur cette année a été la mise en œuvre du projet Juristes mobiles. Ce projet de recherche-action, financé par le Fonds d'étude notarial, a été réalisé en partenariat avec l'Institut québécois de réforme du droit et de la justice. Il a notamment pour objectif de mieux comprendre et de mieux répondre aux populations marginalisées ou mal desservies en matière juridique au Québec, de déterminer leurs besoins juridiques et les obstacles à l'accessibilité auxquels elles sont confrontées, de tester des interventions pour répondre aux besoins cernés et d'évaluer et de planifier le déploiement sur le territoire québécois. Ce projet représente une avancée importante pour notre organisation, et nous sommes impatients de vous présenter les résultats.

Investissement historique dans les CJP

Finalement, au moment d'écrire ces lignes, le ministère de la Justice, la Chambre des notaires et le Barreau du Québec ont annoncé une entente historique qui prévoit un investissement de près de 40 millions de dollars dans le réseau des CJP. Cette entente vise notamment à offrir aux Québécoises et aux Québécois un accès plus rapide et plus facile à l'accompagnement juridique dont ils ont besoin, y compris aux services d'un avocat ou d'un notaire. Ce soutien financier témoigne non seulement de la confiance de nos partenaires, mais aussi de l'importance croissante des Centres de justice de proximité dans notre écosystème juridique. Il confirme la pertinence de notre modèle, qui place l'accès à la justice au cœur de nos actions. En somme, cette année a été marquée par des réalisations importantes, mais aussi par des projets ambitieux qui nous permettront de continuer à bâtir une justice plus accessible, plus inclusive et plus proche des besoins de la population.



Remerciements

Je tiens à remercier mon équipe pour son professionnalisme et son engagement à bien servir les citoyens et à faire une différence dans la vie des gens. Votre travail contribue quotidiennement à l'amélioration de l'accès à la justice au Québec. Travailler avec une équipe aussi dynamique et engagée et partager mon quotidien avec vous est vraiment motivant!

Je remercie également l'équipe de la direction générale des orientations et de l'accès à la justice pour son entière collaboration et sa confiance tout au long de l'année. Votre soutien et votre appui ont été d'une aide précieuse.

Finalement, je tiens à remercier du fond du cœur les membres du conseil d'administration pour leur implication, leur soutien et leurs judicieux conseils tout au long de cette dernière année. Votre confiance et votre soutien m'ont permis de me dépasser sur le plan professionnel. Merci!

M^e Frédérique Tessier
Directrice et avocate

MISSION

Promouvoir l'accès à la justice en favorisant la participation des personnes, par des services d'information, de soutien et d'orientation, offerts en complémentarité avec les ressources existantes.

VISION

Être un lieu reconnu d'information juridique et de référence, proche des personnes, visant à rendre la justice plus accessible et à accroître la confiance dans le système judiciaire.

VALEURS

L'impartialité, l'ouverture d'esprit, le respect, l'empathie et la collaboration sont les valeurs qui inspirent notre travail au quotidien.



Nos services

Grâce à l'information juridique, la promotion des modes de prévention et de règlement des différends (PRD), la création d'outils pratiques, l'orientation vers des ressources appropriées ainsi que nos séances d'information, le CJPM accompagne les citoyennes et citoyens de la Montérégie avec empathie et professionnalisme, peu importe leurs revenus.

Nos services **gratuits et confidentiels** peuvent s'avérer indispensables pour les personnes, qu'elles soient au début ou à la fin de leurs démarches judiciaires.

Les personnes peuvent rencontrer une juriste, par téléphone ou en personne, pour recevoir de l'**information juridique vulgarisée et adaptée à leur situation**.

Nous répondons à des demandes variées dans plusieurs domaines du droit, allant de simples questions juridiques à un accompagnement tout au long du processus judiciaire.

Nos services mettent l'accent sur l'individu, afin de rendre la justice plus accessible et compréhensible pour tous.

Au-delà de l'information juridique, nous offrons un cadre d'échange et d'accompagnement où chacun peut envisager ses possibilités en fonction de sa situation personnelle, de ses priorités et de ses ressources.

Cette approche permet **d'humaniser le système judiciaire et de renforcer la confiance** des citoyens envers celui-ci.

EN CHIFFRES

3 444

RENCONTRES POUR
TOUS LES SERVICES

2 791

PERSONNES RENCONTRÉES
POUR TOUS LES SERVICES

Service d'information juridique

Le service d'information juridique constitue un **pilier de notre mission d'accès à la justice**.

Il permet aux personnes de mieux comprendre leurs droits et les différentes options qui s'offrent à elles, tout en les aidant à évaluer les avantages et les inconvénients de chaque démarche.

En fournissant des informations claires et accessibles, ce service donne une lueur d'espoir aux gens, en leur permettant de **reprendre le contrôle sur leur situation juridique**.

Au-delà de la simple diffusion d'information juridique, les juristes du CJPM adoptent une **écoute attentive** pour saisir les enjeux uniques de chaque situation et font preuve de créativité dans la recherche de solutions qui répondent aux besoins des personnes.

Leur travail permet également d'orienter les personnes vers les bonnes ressources, notamment :

- les différents ministères ou autres institutions gouvernementales;
- les organismes communautaires;
- les professionnels du droit.

Lors des rencontres d'information juridique, les juristes peuvent également informer et outiller les personnes avec des services tels que :

- **de l'information sur les modes de prévention et de règlement des différends (PRD)**, qui offrent des solutions de rechange aux procédures judiciaires et favorisent des solutions à l'amiable;
- **des explications détaillées sur les formulaires et modèles de documents juridiques** pour accompagner ces personnes dans leurs démarches;
- **un accès à une variété de documents d'information**, incluant des dépliants, des brochures et des outils publiés par des organismes privés, publics ou communautaires.

EN CHIFFRES

2 393
RENCONTRES

1 967
PERSONNES RENCONTRÉES

211 → Mode de PRD discuté
175 → Dossiers non judiciairisés
1 849 → Dossiers judiciairisés

Différents domaines du droit

39 % → Droit civil
34 % → Droit de la famille



Info-Séparation

Le service Info-Séparation est un service essentiel offert aux personnes en processus de rupture souvent confrontées à un **mélange d'émotions, d'incertitudes et de stress**.

En offrant un accompagnement accessible et humain, fondé sur une information juridique claire, ce service permet aux personnes de mieux comprendre les **démarches possibles pour se séparer**, que ce soit par la médiation, une entente ou une procédure judiciaire.

Après une rencontre avec une juriste, plusieurs personnes repartent soulagées, mieux outillées pour faire des choix éclairés et amorcer cette transition difficile avec **plus de confiance**.

EN CHIFFRES

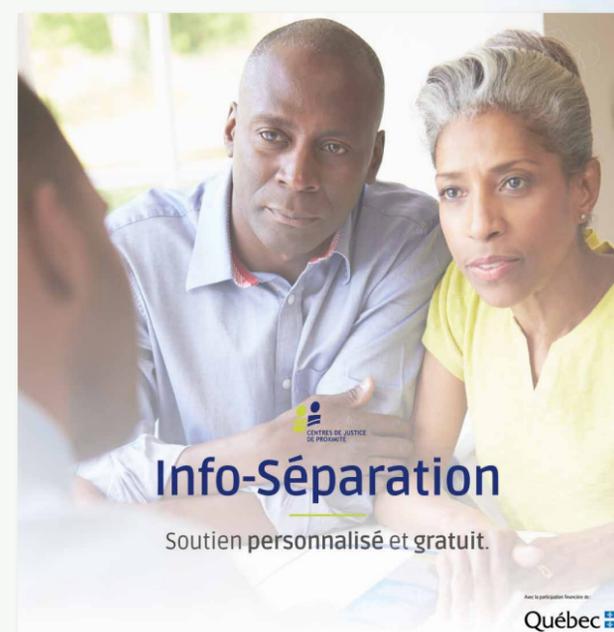
34 % | **1 010**
DES DOSSIERS | RENCONTRES

783
PERSONNES RENCONTRÉES

- 61 → Violence conjugale détectée
- 754 → Non représentés par un avocat
- 107 → Dossiers non judiciairisés
- 674 → Dossiers judiciairisés
- 148 → Mode de PRD discuté

Concrètement, le service Info-Séparation :

- guide les personnes dans les démarches juridiques entourant une séparation;
- transmet une information juridique générale adaptée à leur réalité particulière;
- démystifie le processus de médiation familiale, soit le rôle du médiateur, le déroulement de la médiation, ainsi que ses avantages et ses limites;
- prépare les personnes à leur rencontre de médiation grâce à des pistes de réflexion;
- informe les personnes victimes de violence conjugale dans un cadre respectueux et sécurisant. Les juristes du service sont formées pour reconnaître et comprendre les dynamiques liées à la violence conjugale et intervenir avec sensibilité face à ces réalités complexes.



Parcours petites créances

Le service Parcours petites créances aide les personnes à mieux comprendre leurs droits et les démarches.

Ce parcours s'adresse aux personnes impliquées dans un litige de 5 000 \$ et moins à la Cour du Québec, division des petites créances, et ce, dans l'un des 12 districts judiciaires suivants : Laval, Longueuil, Richelieu, Saint-Hyacinthe, Québec, Beauce, Iberville, Rimouski, Kamouraska, Montmagny, Drummond et Arthabaska.

Le CJPM offre ce service dans quatre districts judiciaires, soit Longueuil, Richelieu, Saint-Hyacinthe et Iberville.

Dans le cadre de nos rencontres, nous offrons :

- de l'information aux personnes impliquées dans un différend sur les options disponibles avant d'entamer des démarches judiciaires (négociation, médiation citoyenne, lettre de mise en demeure);
- de l'information sur la démarche à suivre pour amorcer une poursuite (montant maximal, types de litiges acceptés, délai à respecter, formulaire de demande à remplir, documents à fournir et frais à payer);
- de l'information aux personnes poursuivies pour les aider à comprendre les prochaines étapes du processus ainsi que leurs obligations (prendre connaissance de la demande, formulaire de réponse, délai à respecter et frais à payer);
- des outils et de l'information pour aider les personnes concernées à bien comprendre la médiation obligatoire (objectifs, avantages, rôle du médiateur, préparation à la médiation, déroulement de la médiation, conséquence d'un refus d'y participer et issues possibles à la fin de la médiation);

- des outils et de l'information pour aider les personnes concernées à comprendre l'arbitrage automatique (objectifs, avantages, rôle de l'arbitre, obligations à remplir pour se soustraire du processus, déroulement de l'arbitrage et issues possibles à la fin de l'arbitrage);
- des outils et de l'information pour se préparer convenablement à une audience (délai pour déposer des documents, déroulement d'une audience et exécution de la décision).

Le Parcours petites créances offre des rencontres individuelles et des rencontres de groupe sous forme de séances d'information juridique. On y présente l'essentiel du recours à la médiation obligatoire et à l'arbitrage automatique.



Parcours
Petites
Créances

EN CHIFFRES

41
RENCONTRES

12
SÉANCES D'INFORMATION

Parcours
Petites
Créances

3 séances d'information
gratuites offertes par
des juristes pour vous!

parcourspc.justicedeproximite.qc.ca

Avec la participation financière de:
Justice Québec

La portée du CJPM dans la communauté

Acteurs clés et incontournables de l'accès à la justice, les CJP jouent un rôle essentiel dans la vie des personnes.

Les juristes des CJP offrent un accompagnement sur mesure, une écoute et un soutien humains. L'aide apportée par les juristes est sans commune mesure.

Elle permet aux personnes de prendre confiance en elles et envers le système de justice. Cette aide leur permet aussi d'être orientées vers différentes ressources, contribuant ainsi à un meilleur accompagnement et à une prise en charge plus adaptée à leurs besoins.

Les témoignages qui suivent illustrent concrètement l'impact de notre action sur le terrain et la reconnaissance exprimée par ceux et celles que nous avons eu le privilège d'aider.



TÉMOIGNAGES

« J'ai fait appel à vos services concernant une succession dont je suis le liquidateur. Je voulais simplement remercier votre organisme et surtout souligner votre excellent travail. Vous avez répondu à l'ensemble de mes questions avec un très grand professionnalisme me remettant par la suite une revue fort complète d'outils et d'articles du Code civil se rattachant à mon dossier. Bravo à vous tous! »

« Merci beaucoup pour la rencontre, une vraie professionnelle. C'est avec des gens de qualité comme ça qu'on avance et qu'on a de vraies réponses! Merci encore! »

« Je suis content, je vais pouvoir dormir cette nuit. »

« Je tiens également à vous exprimer ma gratitude pour le temps que vous m'avez consacré. J'ai beaucoup apprécié notre rencontre ainsi que tous les documents que vous m'avez fournis. »

« Un gros merci pour votre soutien, vous m'avez permis de démystifier le processus d'une demande en homologation. »

« Je voudrais vous remercier pour l'aide apportée, je crois que sans vous, j'ignore si j'aurais poursuivi ce projet qui me tient tant à cœur. »

« Je ne connais pas d'autres mots pour vous exprimer ma reconnaissance pour les services rendus autre que MERCI, MERCI, MERCI. »

Séances d'information juridique

Le droit vulgarisé

Dans le cadre de notre engagement à rendre le droit plus compréhensible, les juristes du CJPM animent, tout au long de l'année, des séances d'information juridique sur des thématiques variées. Ces séances visent à sensibiliser un large public aux enjeux juridiques du quotidien et à leur fournir des outils concrets pour mieux comprendre leurs droits et obligations.

Au total, 35 séances régionales et nationales ont été organisées, permettant de joindre 557 participants.

Ces séances d'information se sont déroulées dans des lieux accessibles et inclusifs, en virtuel comme en présentiel, tels que des locaux d'organismes, des bibliothèques et des écoles.

Ces séances interactives offrent aux participants l'occasion d'échanger avec des professionnels du droit et d'obtenir des réponses à leurs préoccupations.

Le CJPM propose deux types de séances d'information : **les séances régionales et les séances nationales.**

Séances nationales

Étant donné que les CJP forment un réseau, des juristes provenant de divers CJP à travers le Québec animent, en alternance, des séances d'information destinées à l'ensemble de la population québécoise, sans égard à leur municipalité.

Les juristes du CJPM prennent également part à l'animation de ces séances nationales, couvrant les sujets suivants :

- La médiation aux petites créances;
- L'arbitrage aux petites créances;
- Les petites créances;
- Le Tribunal administratif du logement;
- L'ordonnance de sauvegarde;
- Les conjoints de fait;
- Les droits et obligations des personnes mariées.

Séances régionales

Le CJPM propose 12 séances d'information juridique gratuites aux organismes de la Montérégie, couvrant les sujets suivants :

- Le logement au Québec : mythes et réalités;
- Les vices cachés;
- Les relations entre voisins;
- La responsabilité civile;
- Comment rédiger une mise en demeure;
- La séparation des conjoints de fait;
- Les enfants et la séparation familiale;
- La rupture en contexte migratoire;
- L'ABC du divorce;
- Le testament*;
- La différence entre la procuration et le mandat de protection*;
- Le casier judiciaire.

*Avec la collaboration d'Éducaloi

TÉMOIGNAGE

« Le cégep Saint-Jean-sur-Richelieu, pavillon Brossard, accueille chaque année 600 étudiants en présentiel et en ligne dans le cadre de notre programme de francisation, couvrant les niveaux débutants à intermédiaires. Nous sommes particulièrement fiers de notre partenariat avec le CJPM, qui propose depuis 2024 des ateliers destinés à nos étudiants.

En plus de l'aspect formatif, nous avons fréquemment sollicité leurs services pour venir en aide à nos élèves. À chaque occasion, ceux que nous leur avons référés sont revenus pleinement rassurés grâce aux informations précieuses qu'ils ont reçues. Nous sommes reconnaissants de pouvoir compter sur une ressource aussi compétente et accessible au sein de notre communauté. Nous vous remercions de votre soutien au projet. »

Infolettre

L'infolettre est un autre moyen visant à transmettre de l'information juridique vulgarisée.

CETTE ANNÉE, NOUS AVONS RÉDIGÉ 4 INFOLETTRES DESTINÉES À NOS 500 ABONNÉS.

Différents sujets d'information juridique ont été abordés, comme la prévention des risques à l'achat d'une voiture d'occasion, les différentes réformes juridiques ou encore les outils utiles aux personnes.

Elle permet aux personnes d'avoir de l'information accessible pour mieux connaître leurs droits et éventuellement prévenir certaines situations conflictuelles.



Rayonnement dans la communauté

Collaboration avec l'émission *La Facture* sur l'exécution d'un jugement

Cette année encore, notre juriste du CJPM, Anne Bourget, a été invitée à collaborer avec une journaliste de l'émission *La Facture*.

L'objectif était d'aider à mieux comprendre les recours qui s'offrent à la partie qui a eu gain de cause devant la Cour du Québec, division des petites créances, et qui souhaite faire exécuter son jugement.

L'épisode comprenait une capsule portant sur les recours offerts au créancier, la partie ayant obtenu gain de cause, pour faire exécuter son jugement dans le cas où l'autre partie n'exécutait pas le jugement.

Contenu pour les médias sociaux nationaux

Nos juristes **Anne Bourget**, Sofia Perez et Frédérique Beauchemin-Dubrûle ont participé à une capsule diffusée sur divers réseaux sociaux afin de mettre en lumière la façon dont les CJP se distinguent dans leur approche.



Conférence nationale sur le pro bono de Justice Pro Bono

Le CJPM a participé à la 9e Conférence nationale sur le pro bono ainsi qu'au gala organisé par Justice Pro Bono. Tenu tous les deux ans, ce rendez-vous national regroupe des membres de la communauté juridique canadienne œuvrant activement à renforcer l'accès à la justice.

Le thème de cette édition, « *De la justice au quotidien à l'impact global* », explore l'impact des services juridiques pro bono et à faible coût. Les problèmes juridiques, souvent liés à des enjeux de vie quotidienne, affectent particulièrement les personnes vulnérables.

L'avocate et chargée de projet du projet Juristes mobiles, Sacha Grgicevic-Lesage du CJPM, a présenté le projet de recherche-action Juristes mobiles lors du panel « Quelles sont les différentes façons d'offrir la justice communautaire? » Ce panel avait pour objectif de partager des initiatives réussies qui contribuent à l'efficacité des services juridiques. Les Centres de justice de proximité ont ainsi pu mettre de l'avant leur expérience pour innover et proposer des solutions d'accès à la justice axées sur les personnes.

En offrant des services juridiques accessibles, les professionnels et les organisations juridiques contribuent au bien-être social et économique des personnes et des communautés. La conférence a permis aux participants de mieux comprendre cet impact global et de fournir des outils pour le renforcer.

Simulation de médiation obligatoire et arbitrage aux petites créances - Les capsules des Centres de justice de proximité

Dans le cadre du service Parcours petites créances, nos juristes Maude Desroches, Sacha Grgicevic-Lesage et Sofia Perez ont contribué à la rédaction des scripts ayant servi à la réalisation de capsules vidéo simulant une séance de médiation obligatoire et d'arbitrage.

Ces vidéos sont disponibles sur le site parcourspc.justicedeproximite.qc.ca



Soirée bénéfice d'Option consommateurs

Le CJPM a été invité à participer à la soirée bénéfice d'Option consommateurs, un événement visant à soutenir la mission de l'organisme, soit la défense des droits et des intérêts des consommateurs. Cette occasion a permis au CJPM de réseauter et d'échanger avec plusieurs acteurs clés du milieu de la consommation présents à l'événement.

Rayonnement dans la communauté

Forum annuel des cliniques d'information juridique - Édition 2024

Chaque année en décembre, Justice Pro Bono organise un forum réunissant les différentes cliniques d'information juridique du Québec.

Cette année, l'équipe du CJPM a participé aux échanges avec d'autres organismes sur le thème « *Littératie numérique au service des justiciables : Sommes-nous « SMART » [Simples, Mystérieux, Accessibles, Réalistes ou Terrifiants] ?* »

Cliniques juridiques dans le métro

La clinique, organisée par Juripop, a lieu dans le cadre du Mois de la justice. Elle offre aux personnes des consultations juridiques gratuites de 15 minutes et la possibilité de visiter les kiosques tenus par des organismes communautaires.

Durant deux jeudis du mois de mars 2025, nos juristes **Maude Desroches** et Frédérique Beauchemin-Dubrûle ont tenu un kiosque dans le métro Place-des-Arts afin d'informer les personnes sur nos services et la mission des Centres de justice de proximité.



Foire des organismes communautaires et juridiques

Le 27 mars 2025, dans le cadre du Marathon juridique du Barreau du Québec, nos juristes **Jade L'Heureux** et **Sofia Perez** ont participé à la Foire des organismes communautaires et juridiques, organisée par l'Association du jeune Barreau de Longueuil et le Barreau de Longueuil.

Elles ont pu informer la population sur les services et la mission du CJPM.



Présentation de nos services

Cette année, nos juristes Maude Desroches et Sofia Perez ont eu l'occasion de présenter nos services à deux reprises au Carrefour le Moutier. Il s'agit d'un organisme communautaire qui a pour mission d'accueillir, d'écouter et d'outiller toute personne vivant un moment difficile, afin qu'elle retrouve ses forces et son pouvoir d'agir, tant pour elle-même que pour sa communauté.

Soirée bénéfique pour célébrer les 25 ans d'engagement d'Éducaloi

Le CJPM a été convié à la soirée bénéfice d'Éducaloi pour souligner la clôture de sa campagne de financement majeure 2023-2025 et y célébrer ses 25 ans d'existence aux côtés de sa communauté.

Cette soirée a été l'occasion de saluer avec gratitude les bâtisseurs.es d'Éducaloi, de même que ceux et celles qui, à travers le temps, font vivre et évoluer sa mission.

Formation Logement et Discrimination

Une juriste du CJPM, Anne Bourget, a eu l'occasion d'assister à la formation *Logement et Discrimination* et d'y représenter l'organisme. Offerte par le Carrefour le Moutier, le Comité de logement Rive-Sud et Vision Inter-Cultures, cette formation s'adresse aux intervenants et professionnels œuvrant auprès des communautés immigrantes.

Elle est présentée dans le cadre de l'entente en immigration conclue entre la Ville de Longueuil et le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration.

La formation poursuivait les objectifs suivants :

- sensibiliser la population aux réalités vécues par les personnes et familles immigrantes;
- mettre en lumière les enjeux de discrimination liés à l'accès et au maintien en logement;
- outiller les personnes participantes grâce au partage de ressources existantes et à une réflexion collective en vue de dégager des pistes d'action adaptées aux divers milieux d'intervention.

Rayonnement dans la communauté

Forum québécois sur l'accès à la justice civile et familiale

La directrice du CJPM participe deux fois par année aux rencontres d'échange du Forum québécois sur l'accès à la justice civile et familiale.

Le Forum a pour mission de favoriser une meilleure concertation des efforts de ses membres autour d'un objectif commun : améliorer l'accès au droit et à la justice pour toutes et tous. Son mandat consiste à mettre en commun les efforts et les initiatives des divers milieux afin d'offrir à l'ensemble de la population une justice mieux adaptée à ses besoins.

Colloque du Mois de la justice 2025 - Réflexions et perspectives : communautés engagées pour de meilleures pratiques

Durant le Mois de la justice, la Faculté de science politique et de droit de l'Université du Québec à Montréal et l'organisme Juripop ont organisé un colloque sur les questions d'accès à la justice et la crise de confiance du public envers le système juridique.

Cette année, l'**équipe du CJPM** a participé au colloque et a eu des échanges stimulants sur le rôle des milieux communautaire et universitaire dans le développement et l'évaluation des meilleures pratiques.

Notre collègue André Phan, notaire et responsable national du volet PRD, a été l'un des panélistes invités pour échanger sur le sujet. Nous vous invitons à lire la section *Présenter les modes de PRD comme moyen d'abattre une barrière à l'accès à la justice au Colloque du Mois de la justice pour obtenir plus de détails sur le panel auquel Me Phan a participé.*



Expansion, unité et impact

Bilan réseau 2024-2025

Toujours plus de services juridiques de proximité

En 2024-2025, les Centres de justice de proximité (CJP) ont uni leurs forces pour déployer une approche commune à l'échelle du réseau, appuyée par des outils et pratiques facilitant l'intégration de nouveaux services juridiques de proximité. Grâce à cette coordination, plusieurs initiatives ont vu le jour ou ont poursuivi leur croissance, élargissant l'offre de services juridiques de proximité adaptés aux réalités régionales.

- **Création du premier service juridique dans les CJP : ADN – Accompagnement en droit notarial** offert en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, Maurice et Outaouais.
- **Parcours petites créances** offert dans 7 nouveaux districts judiciaires pour soutenir les personnes qui sont touchées par la médiation obligatoire et l'arbitrage ou qui ont besoin de soutien pour mieux naviguer leur parcours devant ce tribunal.
- Développement d'un service de **conseils juridiques en matière de logement** destiné aux personnes âgées au sein des CJP de l'Estrie, de Montréal et du Saguenay-Lac-Saint-Jean.
- **Soutien psychosocial** : évaluation du service offert dans les régions de Montréal, du Bas-Saint-Laurent et de l'Outaouais et des possibilités d'expansion au sein du réseau.
- Intégration du **calcul des pensions alimentaires pour enfants** dans le panier de services des CJP servant des régions de Laval, Laurentides, Lanaudière, Outaouais et Montréal.
- Lancement de la **recherche-action Juristes mobiles** visant à développer des approches en justice de proximité pour répondre aux besoins de populations vivant des obstacles d'accès à la justice.

- Développement d'un nouveau plan d'action en matière de **modes de PRD** pour poursuivre le soutien des personnes dans leur découverte et utilisation de ces moyens pour régler leurs conflits.

Renforcement des communications collectives pour mieux rejoindre la population

Le réseau des CJP a renforcé sa capacité à rejoindre la population grâce à une présence accrue sur les médias sociaux et au déploiement de campagnes diverses. En parallèle, un important travail de fond a été amorcé pour réviser les éléments constitutifs de ses communications, notamment sa stratégie de marque et son site Web afin de recentrer ceux-ci sur les besoins et perspectives de la population.

- Consolidation et renforcement des audiences sur les médias sociaux : le réseau des CJP rejoint plus de 175 000 personnes sur l'ensemble de ses pages
- Activation de campagnes de promotion nationales et ciblées :
 - Service Info-Séparation
 - Service ADN
 - Semaine nationale de la justice participative
 - Parcours petites créances
 - Juristes mobiles
- Redéfinition des éléments constitutifs de la stratégie et de l'image de marque du réseau et de son site Web pour mieux les adapter à la cible principale des CJP : la population québécoise !

Un réseau toujours plus unifié dans ses actions pour la population et sur le plan technologique

L'année a aussi été marquée par des gains significatifs en matière d'uniformisation et de mutualisation des pratiques. Le développement de nouveaux outils technologiques, combiné à des offres de services harmonisées, permet un meilleur accompagnement sur tout le territoire, tout en soutenant la cohésion et l'efficacité des équipes.

- Création d'une nouvelle séance d'information en matière familiale offerte sur l'ensemble du territoire.
- Optimisation des outils de gestion des demandes de services et implantation de JurisEvolution.
- Renforcement des outils de communication interne au soutien de l'ensemble des équipes des CJP.

Une structure qui évolue pour mieux porter la mission

Le réseau des CJP continue de se consolider grâce à l'implication de ses membres et de son personnel. Des travaux structurants ont été menés pour reconnaître l'expertise des équipes, harmoniser les conditions d'emploi et poser les bases d'un renforcement de la gouvernance à l'échelle nationale, dans le but de mieux soutenir les actions locales.

- Poursuite des analyses et explorations pour la mise sur pied d'un organisme national au soutien des CJP.
- Révision des échelles salariales et création d'un cadre de référence pour reconnaître l'expertise de l'ensemble des postes en CJP.
- Embauche de ressources nationales pour appuyer les nombreux travaux.

Rapport d'activités PRD

Cette année encore, de nombreuses activités ont été organisées afin de promouvoir les modes de prévention et de règlement des différends (PRD), notamment des formations, des colloques et des présentations.

Toujours dans l'optique de sensibiliser les gens aux modes de PRD, notre responsable national du volet prévention et règlement des différends, **Me André Phan, notaire**, a représenté les Centres de justice de proximité lors de divers événements en tant qu'acteur engagé dans la diffusion de ces pratiques.



Formation sur les PRD - Rentrée judiciaire du Barreau de l'Outaouais

Les CJP ont eu la chance d'être invités par Me Véronic Boyer, conseillère du Barreau de l'Outaouais, pour donner une formation dans le cadre de la rentrée judiciaire de l'Outaouais.

Cette formation avait pour objectif non seulement de leur présenter les différents modes de PRD, mais aussi de démontrer qu'ils utilisaient déjà plusieurs de ces modes de PRD!

Réseautage avec les personnes étudiantes des programmes de PRD de l'Université de Sherbrooke - Rentrée académique

Les CPJ ont été conviés à la rentrée académique des programmes de prévention et de règlement des différends de l'Université de Sherbrooke, au campus de Longueuil.

Ce 5 à 7 regroupait plusieurs personnes étudiantes des programmes PRD, des professeurs spécialisés dans ce domaine ainsi que des professionnels du milieu.

Nous avons ainsi pu présenter le rôle des CJP en matière de PRD auprès des acteurs et actrices du domaine et nouer et consolider certains partenariats pour l'avenir.

Interactions sur les réseaux sociaux - Journée nationale de la justice participative

Dans le cadre de la Journée nationale de la justice participative, les CJP ont élaboré une campagne de communication nationale à laquelle se sont joints 13 partenaires juridiques nationaux.

Lors de cette campagne, les CJP ont voulu montrer à la population québécoise ainsi qu'à la communauté juridique que penser à Régler autrement son conflit peut s'avérer judicieux et bénéfique, ce qui est en lien avec la philosophie des modes de PRD.

Outre les multiples interactions de nos partenaires avec leurs abonnés, nous avons atteint 6 000 interactions, ce qui constitue un record pour le réseau des CJP!



Rapport d'activités PRD

Présentation des services des CJP en adéquation avec la médiation familiale - Colloque de l'Association des médiateurs familiaux du Québec (AMFQ)

Me Marie Allard du CJP de la Mauricie et Me André Phan ont été invités au Colloque annuel de l'AMFQ afin d'y présenter la manière dont les juristes du réseau des CJP sensibilisent la population à la médiation familiale, et plus particulièrement la façon dont les juristes réagissent lorsqu'ils soupçonnent un cas de violence conjugale.

Lors de cette présentation, les CJP ont eu la chance de rappeler que les juristes du réseau ne remplaceront jamais les personnes expertes dans le domaine de la violence conjugale et qu'ils agissent en complémentarité avec les ressources du milieu.

De plus, nous avons eu la chance de souligner comment nos juristes ont été formés et sensibilisés aux cas de violence conjugale, et ce, depuis 2021.

Développement et intégration des réflexes pour régler autrement les conflits et déploiement des services juridiques dans le réseau de CJP par une formation

Dans le cadre du plan d'action du réseau des CJP 2024-2025, l'accent a été mis sur l'intégration et le déploiement des services juridiques. À titre de responsable national du volet PRD, Me André Phan s'est assuré que cette intégration se fasse en gardant en tête que les modes de PRD doivent faire partie du continuum de la formation des modalités des services juridiques aux juristes.

Ainsi, il a non seulement participé à plusieurs rencontres avec les différentes coordonnatrices du réseau, mais a aussi élaboré une formation pour sensibiliser les juristes du réseau à l'importance de présenter les situations conflictuelles. Cette formation a été donnée à l'ensemble des juristes du réseau des CJP ainsi qu'aux autres membres du personnel. Cette formation est également une base pour la mise en place d'un plan d'action et de déploiement des PRD dans le réseau dans les années à venir.

Présenter les modes de PRD comme moyen d'abattre une barrière à l'accès à la justice au Colloque du Mois de la justice

Pour bien clôturer l'année 2024-2025, Me André Phan a été invité à titre de panéliste au Colloque du Mois de la justice : Réflexions et perspectives : communautés engagées pour de meilleures pratiques.

Accompagné de Me Sophie Gagnon, directrice générale de Juripop, et de la professeure Valérie Costanzo de l'UQAM, Me Phan a présenté la façon dont les modes de PRD favorisent la participation de la population aux différentes situations problématiques, ce qui contribue à favoriser l'accès à la justice.

Les modes de PRD représentent une solution d'avenir pour l'accès au droit et à la justice et les CJP croient que l'élan est bel et bien amorcé pour ce changement de culture avec les multiples initiatives du ministère de la Justice.



Projet-Réseau Juristes mobiles

Le projet de recherche-action **Juristes mobiles : une recherche-action en justice de proximité** des Centres de justice de proximité [CJP] vise à offrir des services juridiques gratuits, humains et ancrés dans le milieu de vie des personnes confrontées à des obstacles à l'accès à la justice.

Ce projet est né d'un constat clair : la majorité des services juridiques offerts par les CJP sont centralisés dans les bureaux physiques des CJP, obligeant une importante partie de la population à effectuer des déplacements parfois considérables pour en bénéficier, ou à recourir à des services à distance, moins adaptés à certaines réalités. Ces contraintes représentent une barrière significative à l'accès à la justice.

Pour y répondre, les CJP ont mis en place un projet de recherche-action novateur, financé par le Fonds d'études notariales de la Chambre des notaires. Inspiré des approches de proximité utilisées dans les domaines de la santé et des services sociaux, ce projet vise à comprendre les besoins particuliers des populations mal



desservies par les services juridiques existants et à tester différentes initiatives de proximité afin de démontrer la pertinence et la faisabilité d'un modèle de service juridique mobile en justice de proximité.

Depuis l'été 2024, une équipe composée de trois avocates chargées de projet, Me Sacha Grgicevic-Lesage, Me Jasmine Laroche et Me Claudia Verreault, et d'une coordonnatrice, Me Émilie Brien, collabore avec son partenaire de recherche, l'Institut québécois de réforme du droit et de la justice [IQRDJ], pour identifier les populations dont les besoins juridiques ne sont pas comblés adéquatement et évaluer le manque de services juridiques accessibles. Six régions administratives ont été ciblées : la Capitale-Nationale, Chaudière-Appalaches, le Centre-du-Québec, la Mauricie, Montréal et la Montérégie.

Le projet a officiellement été présenté le 16 octobre 2024 lors d'un lancement où plusieurs organismes communautaires, membres de la magistrature et des instances gouvernementales ont été conviés.

À l'automne 2024, les chargées de projet ont consulté l'ensemble des CJP régionaux sur les notions de justice de proximité ainsi que sur les populations rencontrant des obstacles à l'accès au droit et à la justice. Elles ont

également mené des sondages sur ces sujets auxquels 251 personnes ont répondu.

Entre décembre 2024 et février 2025, l'équipe du projet a mené des consultations externes auprès de 176 organismes locaux et nationaux, dont 21 organismes en Montérégie, afin de brosser un portrait réaliste des besoins et de concevoir des approches juridiques mieux adaptées.

Dans les mois à venir, les chargées de projet mettront en œuvre, en collaboration avec des ressources et des organismes locaux, des initiatives de proximité visant à mieux desservir les populations ciblées. En rencontrant les personnes dans leur milieu de vie, les chargées de projet visent à surmonter divers obstacles à l'accès au droit et à la justice grâce à des initiatives qui seront en proximité géographique, relationnelle et administrative pour leurs bénéficiaires.

L'IQRDJ assurera l'évaluation des initiatives de proximité mises en place par les chargées de projet, ainsi que par les juristes des CJP qui offrent des services juridiques à l'extérieur des centres, afin d'améliorer ces dernières grâce à des cycles itératifs de rétroaction.

L'équipe

Les services offerts par le CJPM sont assurés par une équipe de personnes dévouées, unies par la volonté de rendre la justice plus accessible à tous. Chacune y apporte ses compétences uniques et son engagement, permettant d'accompagner les personnes dans leurs démarches juridiques avec humanité et rigueur.

Direction

Me Frédérique Tessier – Directrice et avocate

Accueil et soutien administratif

Mme Alexandra Labranche – Technicienne juridique

Mme Carole Brek – Adjointe administrative

Responsable national du volet prévention et règlement des différends (PRD)

Me André Phan – Notaire

Coordonnatrice réseau

Mme Marianne Leaune-Welt – Travailleuse sociale
[départ octobre 2024]

Juristes

Me Frédérique Beauchemin-Dubrûle

Me Anne Bourget

Me Maude Desroches

Me Jade L'Heureux

Me Sofia Perez

Me Tania Raymond

Juriste chargée de projet

Me Sacha Grgicevic-Lesage – Projet Juristes mobiles



Ensemble, elles cultivent un climat d'écoute et de respect et forment l'équipe qui assure la réalisation de la mission du CJPM.

Implication étudiante

Au cours de l'année, le CJPM a eu le plaisir d'accueillir des personnes étudiantes en droit dans son équipe le temps d'un été ou d'une session. Leur présence a apporté un soutien concret aux juristes dans la réalisation de leurs tâches, tout en s'inscrivant pleinement dans notre volonté de participer à la formation de la relève juridique.

Ces stages ont permis de sensibiliser les futurs juristes aux réalités du terrain, aux enjeux de justice sociale et à l'importance de l'accès à la justice, des valeurs qui guident l'ensemble de nos actions.

Étudiants de la Faculté de droit de l'Université de Sherbrooke :

Mme Sarah-Jeanne Desharnais

Mme Laury-Ann Bruno

M. Brian Ndabarasa

Conseil d'administration

Le CJPM est chapeauté par un conseil d'administration composé d'administrateurs dévoués. Je vous remercie tous pour votre engagement et votre implication!

Membres du conseil d'administration

- **Me Violaine Belzile**
Présidente, représentante du Barreau du Québec
- **Me July Bouchard**
Vice-présidente, représentante de la Chambre des notaires
- **M. Hubert David**
Secrétaire-trésorier, membre élu citoyen
- **M. Sèdjro Hountohotegbè**
Représentant de l'Université de Sherbrooke
- **Mme Myriam Ntashamaje**
Représentante de l'Institut de médiation et d'arbitrage du Québec
- **Mme Stéphanie Fournier**
Représentante des organismes de justice alternative
- **Me Jennifer Lajoie**
Représentante du ministère de la Justice
- **Me Nathalie Croteau**
Membre partenaire

Financement

Pour l'exercice 2024-2025, le CJPM a reçu une subvention de 1 300 308 \$ du Fonds Accès Justice (FAJ). Ce fonds a été institué par le ministère de la Justice le 5 avril 2012 et vise à soutenir des actions améliorant la connaissance et la compréhension du droit et du système de justice québécois par les citoyens, favorisant ainsi l'accès à la justice.

Subvention de

1 300 308 \$

Témoignages

Travailler au CJP est un privilège pour les juristes. Les personnes qui les consultent s'en remettent pleinement à eux en toute confiance en racontant leur histoire en toute humilité pour recevoir l'aide escomptée.

Pour les juristes, il n'y a rien de plus gratifiant et humain que de se sentir utile et d'être au service des personnes.

ÊTRE JURISTE AU CJPM C'EST UNE VOCATION.

Pour en témoigner, certaines juristes ont voulu s'exprimer pour montrer l'importance de leur rôle au CJPM.

« J'ai la chance de faire partie de l'équipe du CJPM depuis octobre 2024, et je me sens véritablement privilégiée de pouvoir exercer ma profession d'avocate dans un environnement où le service à la population et l'accès à la justice sont au cœur de notre mission. Ce qui est le plus gratifiant dans mon travail, c'est de fournir aux personnes que je rencontre les outils nécessaires pour naviguer dans notre système de justice. C'est également très inspirant de travailler au quotidien avec des femmes (et André!) passionnées et extrêmement compétentes. Je suis très heureuse d'avoir intégré cette équipe d'exception! »

Me Frédérique Beauchemin-Dubrûle
Avocate



« Une équipe en or! L'équipe est rayonnante et chaque membre apporte ses forces auprès des autres. Travailler au CJPM me permet de rencontrer des personnes avec des parcours de vie et des histoires touchantes. J'adore pouvoir aider les gens en faisant un tour d'horizon avec eux afin de voir toutes les options possibles. Je suis particulièrement enjouée de partager mes connaissances dans le cadre de conférences et d'ateliers dans différents domaines du droit. Ce rôle me permet d'agir à titre d'actrice de changement et de participer activement à l'accès à la justice. Je me sens privilégiée d'occuper ce rôle et j'ai bien hâte de continuer d'évoluer dans ce milieu stimulant et enrichissant. »

Me Jade L'Heureux
Avocate



« Le CJP a été pour moi une expérience de stage extrêmement enrichissante. Travailler dans le domaine de l'accès à la justice m'a permis de prendre conscience des réalités juridiques auxquelles sont confrontées les personnes de la communauté. En tant qu'étudiante, j'ai rapidement été mise en contact avec les citoyens, et j'ai appris à analyser leurs situations uniques avec empathie. J'ai également eu l'opportunité de transmettre et de vulgariser des informations juridiques à plusieurs reprises. Je considère que cette expérience m'a beaucoup appris en tant que juriste, et ce, tant au niveau théorique qu'au niveau humain. Ce qui m'a le plus marquée, ce sont ces moments où je sentais que les personnes, au-delà d'être mieux informées, repartaient soulagées après les consultations. Évidemment, c'est sans parler de l'équipe extraordinaire avec laquelle j'ai eu la chance de travailler et apprendre! »

Notre étudiante
Mme Sarah-Jeanne Desharnais





Suivez-nous sur les réseaux sociaux

